

RéginéA

Le mag qui ne manque pas d'air



Retrouvez-nous sur www.ville-erquy.com | N° 26 mai 2023



Bien vivre ensemble

Diriger une commune, c'est s'attacher à agir pour le bien du plus grand nombre tout en s'efforçant de répondre aux attentes individuelles. Encore faut-il s'entendre sur la définition du « bien ». Chacun en a déjà fait l'expérience, ce qui est bien pour soi ne l'est pas toujours pour son voisin ou son collègue de travail. Et ce sont bien (!) toutes ces attentes individuelles et collectives, auxquelles une équipe municipale doit répondre pour permettre à tous les habitants de bien vivre ensemble. En ce premier semestre 2023, secoué par des mouvements sociaux et un regain de tensions, je veux vous dire ici, qu'avec les élus de la majorité et l'ensemble des agents de la collectivité, nous travaillons, et nous avançons, pour permettre à chacune et à chacun de trouver à Erquy sa place et les services qui lui sont nécessaires.

Ce printemps voit éclore une partie de nos projets conçus en 2022.

À commencer par les logements sociaux, dont les premiers vont être livrés en juin, pour permettre à une population jeune, familiale et active de s'installer sur la commune. Nous poursuivons l'aménagement du site du Guen, présenté à la population en début d'année. Nous y installons un complexe sportif et de loisirs complet. Le terrain de football, qu'il faut installer le plus vite possible pour permettre au club local de reprendre ses entraînements à Erquy, sera homologué pour les compétitions de niveau régional. Nous y aménageons aussi un complexe sportif multidisciplinaires, adossé aux



cours de tennis et un skate-park. Soit un espace complet où chaque membre de la famille pourra venir s'adonner à sa passion sportive.

Nous agissons aussi dans le secteur de la culture, domaine qui favorise l'ouverture aux autres et libère des préjugés. Nous allons ainsi financer la rénovation de l'Armor Ciné. Les travaux sont

programmés pour l'hiver prochain et la réouverture au printemps 2024. La rénovation est un choix éco-responsable, par rapport à une construction neuve, pour limiter notre impact environnemental.

Agir contre le dérèglement climatique n'est plus une option aujourd'hui pour une collectivité responsable. C'est pourquoi, chaque année, sur l'ensemble de notre territoire, nous plantons des arbres en grande quantité et d'espèces diversifiées. Par exemple en 2023 des arbres fruitiers seront plantés sur les extérieurs de la commune, dont les riverains pourront profiter.

Vous l'avez compris, je suis déterminé à atteindre mes objectifs de campagne. Et je compte sur la majorité silencieuse, bienveillante et respectueuse de la démocratie pour nous aider à avancer.

— HENRI LABBÉ
MAIRE D'ERQUY

2

Contribution

Vous faites des photos ? Vous aimez notre village ? Proposez-nous une photographie pour figurer en couverture de ce prochain magazine. Chaque mois, nous en choisirons une parmi celles reçues : les clichés doivent être en noir & blanc (ou transformés par nos soins en noir & blanc), de résolution suffisante (environ 2600 x 3000 p. minimum) et être pris à Erquy.

Proposez-nous également des articles ! Envoyez chaque mois votre contribution à :

■ reginea@erquy.bzh



PHOTO ALEXIS JOLLY

Magazine bimestriel édité par la Commune d'Erquy.

Directeur de la publication : Henri Labbé. **Comité éditorial :** municipalité d'Erquy. **Rédacteur en chef :** Léo Pouget.

Rédaction et mise en page : Marie Fréteaud & Cécile Dauguet.

Photographes : Alexis Jolly (couverture), Mathieu Wilhelm, Alban Sorette & Cécile Dauguet. **Création graphique :** ATSU.

Impression : Imprimerie Hercouët, Lamballe. **Distribution :** La Poste.

Magazine imprimé sur papier couché (PEFC) 115 g avec encre végétale.

P3 - P4 | C'EST DANS L'AIR

Le Guen

P5 | VIE SOLIDAIRE

Consruire notre avenir ensemble

P6 | ÇA VA VOUS PLAIRE

Chronique culturelle

P7 | EXPRESSION MAJORITAIRE & MINORITAIRE

Tribune politique

P8 | AIRE DE RENCONTRE

Daniel Hazdai

PRENDRE L'air

JEUDI 1^{ER} JUIN
JEUDI 6 JUILLET

Réunion du Conseil Municipal

Salle des fêtes à 20h00, séance publique. L'ordre du jour est disponible sur www.ville-erquy.com

VIE DE LA CITÉ

Le Guen

Aménagement du complexe sportif et familial

Erquy a besoin d'un terrain de football répondant aux besoins et aux normes en vigueur pour permettre aux réginéens, joueurs, jeunes et moins jeunes de continuer d'assouvir leur passion. Aujourd'hui ce projet fait polémique, il est important ici de vous expliquer la réalisation de cette promesse de campagne.

Il est de la responsabilité de toute collectivité, d'étudier chaque projet d'aménagement, chaque investissement, au regard de son empreinte écologique et de son impact climatique. Sauf à nier le dérèglement climatique et passer outre les lois et réglementations qui s'y rapportent.

La loi «Climat et Résilience» du 22 août 2021 impose des règles drastiques en vue de la préservation des terres par la pratique d'un usage écologique et responsable. Avec deux nouvelles contraintes :

- **Le recul du trait de côte.** Erquy a deux facteurs de risques majeurs : risques avérés de submersion marine en tant que commune littorale ; et risques avérés d'inondation, du fait de sa construction en amphithéâtre.

Le cœur d'Erquy, où se situe l'actuel terrain de football du centre, était classé par les services de l'État, entre 2021 et janvier 2023, en zone de vulnérabilité «moyen». Il est, depuis janvier 2023, «en aléa fort». Le Plan de Prévention des Risques Littoraux et Inondations (PPRLi) en cours d'écriture, limitera fortement les constructions dans les périmètres définis que ce soit pour Pléneuf-Val-André ou pour Erquy. Quelle que soit l'équipe municipale en place, personne ne comprendrait qu'elle prenne le risque d'aller contre cette réalité.

- **Zéro artificialisation nette.** La loi Climat et Résilience et son décret d'application définit l'artificialisation comme suit : les sols sont artificialisés s'ils sont «soit imperméabilisés en raison du bâti ou d'un revêtement, soit stabilisés et compactés, soit constitués de matériaux composites, soit à usage d'infrastructures dont les sols sont recouverts par une végétation herbacée».

À l'inverse ils sont non artificialisés si leur surface est «soit naturelle, nue ou couverte d'eau, soit végétalisée, constituant un habitat naturel ou utilisée à usage de cultures».

Cette définition est très importante : **toutes les communes ont l'obligation de prendre en compte l'objectif de réduction**

de l'artificialisation des sols de 50 % à fin 2030, puis plus aucune artificialisation à horizon 2050.

Conséquences pour Erquy

1. Le quota d'artificialisation d'ici à 2030 vient d'être fixé pour Erquy à 13,86 hectares sans compter les quotas prélevés aux niveaux Pays de St Briec, LTM et Région Bretagne, ni le décompte de tout ce qui a été artificialisé depuis le 22 août 2021, date d'application de la loi Climat et Résilience.
2. L'espace libéré du terrain de football du centre d'Erquy ne sera pas urbanisé pour privilégier un espace ouvert de rencontre, de «respiration» qui reste à imaginer avec la population.

Pourquoi le Guen plutôt que Bellevent ?

L'implantation sur le secteur du Guen, c'est l'option de moindre impact économique et environnemental.

Le choix d'implantation ne remet pas en cause le principe de la mutualisation des installations sportives entre communes voisines. Cette entraide matérielle entre Plurien et Erquy existe déjà. Les footballeurs d'Erquy ont accès aux terrains de La Bouillie et Plurien. La ville d'Erquy a payé l'éclairage du terrain de football de Plurien. Les pratiquants de La Bouillie et Plurien, dépourvus de club de football, bénéficient des services de l'association sportive d'Erquy et des installations sportives. Cette entraide effective sera formalisée et pérennisée par une convention écrite entre les trois communes.

Choisir le terrain de Bellevent conduirait à **artificialiser** pour ce projet sportif 2,7 hectares de terres cultivées, **construire** des tribunes, **construire** des vestiaires/sanitaires, **construire** des parkings, aménager les voies d'accès, **assurer** la viabilisation complète du site, **envisager** une maîtrise d'œuvre, le projet ne pouvant être assuré en régie municipale.

Soit un coût estimé à 2 200 000,00 € TTC. Un investissement important ne concernant que la pratique du football, sur un terrain de 2,7 hectares actuellement cultivé, répertorié non artificialisé par la loi Climat et Résilience.

Les parcelles du site du Guen sont déjà

artificialisées au sens de la Loi Climat et Résilience. Nous n'amputons donc pas, avec ce projet, notre quota autorisé de terres à artificialiser d'ici 2030. Nous pourrions mettre à disposition un dispositif sportif complet comprenant : le complexe existant dédié au tennis et un terrain multisports synthétique au Guen qui répondra aux normes officielles permettant d'effectuer tous les entraînements et les compétitions au niveau régional. Ce projet prévoit de **construire** des tribunes, de **réhabiliter** et **transformer** les 200 m² des anciens sanitaires du camping municipal en quatre vestiaires, sanitaires, locaux arbitres, bureau et stockage. Le site du Guen offre déjà une capacité de parking importante entre le parking des tennis et celui du Cap.

Soit un coût estimé à 1 550 000,00 € TTC. Un investissement moins élevé pour la réalisation d'un complexe multisports et de loisirs.

Le coût supérieur d'aménagement du site de Bellevent serait de l'ordre de 600 000 € soit, par exemple, le montant du budget prévu pour la rénovation du cinéma.

En complément, le potentiel du site du Guen permet la création d'un parcours d'initiation au VTT et d'un Street Park, pour un coût estimé à 340 000 €. À terme, les équipements de ce complexe sportif pourront être utilisés en famille.

Des liaisons douces seront complétées pour l'accès à pied et à vélo entre le site du Guen et le centre-ville. Le projet de réhabilitation de la maison Guernavaut, située sur ce site du Guen, permettra d'accueillir des groupes de jeunes scolaires, des équipes sportives et pourra compléter l'offre de logements saisonniers. Nous pourrions maintenir et dépasser le quota d'accueil de camping-cars sur le site du Guen dans sa partie haute.

ÉTAT civil

Décès

Jacqueline HAVY, 16 février

Raymonde TANGUY, veuve HAVY, 21 février

Yvonne JACQ, veuve BÉZIER, 1^{er} mars

Jeanine BATTEUX, veuve JOSSELINE, 14 mars

Jean-Paul CANET, 19 mars

Seuls sont publiés les avis autorisés par les familles.

VIE DE LA CITÉ

Le Guen

Aménagement du complexe sportif et familial

Pourquoi un terrain de football synthétique ?

Nos visites sur des communes équipées de terrains synthétiques et nos rencontres de clubs de football de notre région ont confirmé notre choix, parce que le terrain synthétique :

- Permet la pratique du sport quelles que soient les conditions météorologiques ;
- Nécessite peu d'entretien – les tontes et les traitements sont évités – ce qui minimise les coûts ;
- Ne consomme pas d'eau, il n'a pas besoin d'être arrosé. Et mieux même il est possible de réaliser un drainage permettant de récupérer l'eau de pluie, qui peut être réutilisée par les services des espaces verts par exemple ;
- Permet pour les clubs de pérenniser sereinement les différentes activités (entraînements et matchs) de toutes les catégories.

Les dernières générations de terrain synthétique assurent le recyclage complet du terrain, un remplissage totalement écologique (rafle de maïs, liège...), de meilleures conditions de jeu et de confort.

Protéger la biodiversité

Au-delà de normes à respecter, le dérèglement climatique, nous oblige à repenser l'aménagement des espaces

naturels vieillissants.

Pour le site du Guen, une étude complémentaire arboricole a été réalisée sur la partie haute devant accueillir le terrain multisports. Celle-ci fait apparaître la présence de 80% d'arbres de type pins à maturité qui ne sont pas une espèce indigène. Des arbres régulièrement parasités par des chenilles processionnaires qui les fragilisent, comme Place du Marché par exemple. **Les 38 arbres abattus sur le site du Guen seront compensés par la plantation doublée, et sur site, d'arbres d'essences locales de qualité en feuillus.** Ce qui correspond aux préconisations de *diversification des essences afin de limiter les problèmes liés aux chenilles processionnaires, à l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la biodiversité* - Service Patrimoine Naturel et Biodiversité Conseil départemental (02/11/22).

Étude faunistique et floristique

Un pré diagnostic écologique s'est déroulé en janvier 2023 avec le cabinet Dervenn.

Le site accueille une diversité végétale limitée et une diversité d'habitats potentiellement intéressants lié à la structure du sol (pelouse / roche à faible profondeur) et à la gestion des espaces.

Selon ce diagnostic, la zone de mosaïque d'habitats sur la portion Est du périmètre est potentiellement favorable à

l'accomplissement du cycle de vie d'espèces animales types mammifères, reptiles potentiels et avifaune. Il faut donc conserver les espaces boisés en bon état sanitaire. De même il faut conserver des lisières arbustives, arborées buissonnantes et station d'Orobanche du Lierre, qui accueillent un ensemble d'espèces animales protégées (mammifère, avifaune, potentiel gîte chiroptères). À conserver aussi les haies de feuillus ou mixtes, les tas de bois qui forment des hibernaculums pour les reptiles, ainsi que les restes d'habitat de lande.

Au vu des composantes du site et de la période d'intervention, des investigations complémentaires sont prévues concernant des inventaires faune et flore à réaliser d'ici la fin de ce mois de mai, période favorable à leur observation

Agir en responsabilité avec une vision à long terme, comme doit s'y astreindre un élu, implique de gérer la maîtrise des coûts, de renoncer l'artificialisation de terres cultivées et de réaliser la mixité sociale effective sur Erquy.

— Marie-Paule ALLAIN

Adjointe au Maire

urbanisme réglementaire, patrimoine et environnement

— Patrice PILVEN

Conseiller délégué

UN AIR DE NATURE

Le pingouin Torda

La côte nord de Bretagne est la seule région de France où niche le pingouin Torda.

De la famille des Alcidés, le pingouin Torda se distingue par sa silhouette trapue et son bec écrasé orné d'une ligne blanche.

Ce pingouin est un oiseau pélagique septentrional. Son cycle biologique se déroule majoritairement en mer. Seule la reproduction le contraint à se rendre sur la terre ferme. Il niche sur les corniches rocheuses des

côtes continentales et insulaires : Grande-Bretagne, Islande, Scandinavie, France et plus précisément au Cap Fréhel. Plus de 60 couples sont recensés sur le Cap. La meilleure période pour les observer est en avril lors de la nidification.

Comme les autres Alcidés, le pingouin Torda est grégaire. En hiver, il forme des troupes importantes qui sillonnent la haute mer en quête de nourriture. Pour pêcher, les bandes de pingouins plongent allègrement en quête de bancs de poissons. Les adultes

peuvent en stocker plusieurs en les coincant dans leur bec comme le Macareux moine. Il se nourrit aussi de crustacées, de vers et de mollusques. En cas de marée noire ou de dégazage, sa technique de pêche peut lui être fatale.

Le vol du pingouin est marqué de rapides battements d'ailes et par une trajectoire rectiligne souvent au ras de l'eau.

Profitez du Grand Site pour observer le pingouin Torda !



IMAGE LIBRE DE DROITS

VIE SOLIDAIRE

Construire notre avenir ensemble

Un logement pour tous

Le territoire de Lamballe Terre et Mer, a connu une très forte baisse du nombre de naissances en 2022 par rapport à 2021. Une baisse plus marquée que la moyenne nationale. Seulement 13 naissances sur la ville d'Erquy l'an dernier, contre 26 l'année précédente. Cette baisse de la natalité, si elle s'installait durablement, entraînerait des conséquences à court terme pour la vie quotidienne de chacun d'entre nous.

Évoquer les enfants, c'est évoquer les familles qui les entourent ici sur le territoire. Des familles qui font vivre l'école, le collège, mais aussi les commerces et les associations. Des familles qui nous assurent une vie sociale équilibrée et un cadre de vie de qualité. Mais pour s'installer une famille a besoin d'un logement.

L'immobilier est un sujet de préoccupation pour les foyers français. Selon l'étude publiée il y a un an par la Fédération des Promoteurs Immobiliers de France avec l'Institut Elabe, 67% des Français pensent qu'il faut construire plus de logements en France.

Rendre le logement accessible

Cette question du logement est effectivement cruciale pour l'accueil de familles avec de jeunes enfants. C'est pourquoi, à Erquy, la municipalité s'est engagée sur plusieurs projets de construction de logements. 86



logements sociaux sont en cours, dont les premiers livrables fin juin. Aujourd'hui trois de ces projets, pour primo-accédants et logements à loyer modéré, sont arrêtés parce que contestés par un collectif de riverains. Riverains qui expliquent ne pas vouloir «subir les nuisances des occupants des logements sociaux, et ne pas voir baisser la valeur de leurs maisons» comme ils l'écrivent au tribunal administratif.

Répondre à nos obligations légales

Rappelons ici, que le code de la construction et de l'habitation, dans son article L302-1, stipule qu'un Programme Local d'Habitat est élaboré dans les communautés de communes compétentes en matière d'habitat de plus de 30 000 habitants, comprenant au moins une commune de plus de 10 000 habitants. Ce qui est le cas de Lamballe Terre et Mer. La communauté d'agglomération a d'ailleurs modifié son PLH, le 12 avril 2022. Lors de ce vote, le taux de logements locatifs sociaux à atteindre a été fixé à 25% pour les communes

de plus de 3 500 habitants, dont Erquy, conformément au décret n°2020-1006 du 6 août 2020. Et parce que Lamballe Terre et Mer affiche un ratio entre le nombre de demandes de logement locatif social et le nombre d'emménagements annuels supérieur à 4.

Il est aujourd'hui de la responsabilité de la municipalité de se mettre en conformité avec la loi imposant un taux de logements sociaux, sous peine de se voir infliger de lourdes pénalités financières par l'État.

Construire un avenir équilibré

Construire, c'est construire des logements accessibles à tous, c'est aussi construire une vie locale équilibrée entre tous les habitants, résidents à l'année ou saisonniers.

L'acceptation d'une mixité sociale sur notre commune avec l'arrivée de jeunes ménages et d'enfants est indispensable pour redonner de la vie et du mouvement à Erquy. Chaque nouvel arrivant doit pouvoir se loger à Erquy, parce qu'il y travaille ou que ses enfants y sont scolarisés.

Cela nous permettra à tous d'être assurés de trouver sur la commune les commerces, les services, y compris médicaux, et les activités dont chacun a besoin pour s'épanouir et renforcer ainsi l'attractivité d'Erquy.

— Josyane BERTIN

Adjointe au Maire,
action sociale, solidarité et santé

Soutenir les activités scolaires

Des rires, des exclamations, des couleurs, une écoute attentive, quelques bribes franchissent parfois les murs de l'école et du collège.

Il est important de donner à voir et à connaître, à tous les réginéens, les actions positives proposées par les enseignants aux élèves.

C'est le rôle aussi de notre collectivité de les accompagner plus concrètement. Ainsi chaque année, la Mairie d'Erquy apporte un soutien financier à de multiples projets pédagogiques. Et pour cette année :

- Les enfants de l'école publique Joseph Erhel, ont bénéficié d'ateliers créatifs,

orchestrés par Emmanuel Pajot, artiste peintre, et d'ateliers cirque proposés par l'association «Cirque en flotte». Dans ces ateliers cirque, les élèves de CP et de CE1/CE2 ont travaillé la dextérité, l'adresse, l'équilibre et l'acrobatie. Ils ont appris à montrer leurs créations aux autres. «Nos élèves ont pris beaucoup de plaisir tout au long de ce projet !» salue la directrice de l'école, et c'est bien là l'un de nos objectifs communs, apprendre en s'amusant.

- Avec le soutien de la mairie, l'école Notre Dame va pouvoir bénéficier du programme Watty, programme pédagogique de sensibilisation des élèves à la transition écologique pour qu'ils deviennent ambassadeurs des écogestes à la maison.
- Bientôt, deux balades contées seront

proposées par l'artiste conteur Ludovic Souliman, une pour les élèves, l'autre pour les collégiens.

- Et puis, si les collégiens partent cette année à Londres en voyage culturel, nous leur apporterons une aide matérielle.

La réalisation de tous ces projets pédagogiques ne serait pas possible sans la mobilisation d'abord des enseignants, mais aussi des associations de parents d'élèves de chaque établissement scolaire, et le soutien de la ville.

L'équipe municipale d'Erquy a et aura toujours à cœur de mettre l'Éducation au centre de ses engagements.

— Michèle L'HARIDON

Adjointe au Maire
éducation et vie scolaire

CULTURE

Passez de l'émotion au rire !

En mai, fais ce qui te plaît avec humour et comédie grâce à nos partenaires culturels



ERQUY EN SCÈNE

Le prix du passage

L Natacha, 25 ans, jeune mère célibataire, galère pour élever son fils Enzo 8 ans. Walid, migrant d'origine Irakienne, attend de réunir assez d'argent pour payer son passage vers l'Angleterre. Aux abois, ils improvisent ensemble une filière artisanale de passages clandestins. Un film poignant, haletant, ancré dans une terrible réalité, qui ne peut pas laisser indifférent et qui amène le spectateur à la sortie de la salle à se poser la question : « et moi, à sa place, qu'aurais-je fait ? »

Auteurs : Sophie Gueydon et Pierre Chosson.

Lundi 8 mai à 20h30 à l'Armor Ciné.



— Armor Ciné

armor-cine-erquy.blogspot.com

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

F Le seizième festival de la pièce courte rassemble des passionnés venus de Bretagne et d'ailleurs. Créations ou comédies du répertoire se succèdent tout le week-end à l'Ancre des Mots, proposées par des compagnies et des ateliers de théâtre amateur, toutes générations confondues. Un grand moment de convivialité.

L'édition 2023 du Festival est placée sous le signe de l'humour et de la comédie avec pour thème « Rions ensemble ! ». Depuis 2017, le festival est associé à un tremplin d'humour : une brochette d'humoristes sélectionnés par Erquy en Scène se livre à une joute amicale, mais sans merci. Deux prix sont décernés, l'un par le public, l'autre par le jury. Que le meilleur gagne !

Vendredi 5 et/ou samedi 6 mai à 20h30 à l'Ancre des Mots.

— Erquy en scène

www.erquy-enscene.fr

6

D epuis la mort de leur mère, Nathan, un tout jeune homme, élève sa sœur et son frère dans leur appartement parisien. Devenu chauffeur Uber pour gagner sa vie, il est épuisé et n'arrive plus à s'en sortir. Mais il y a parfois des rencontres salutaires : Annie est de celles-là. Émue par la détresse de Nathan et convaincue que Paris n'est pas une ville pour élever des enfants, elle leur propose de s'envoler avec elle pour l'Alaska qu'elle a quitté depuis 40 ans : ils acceptent. L'arrivée dans une cabane isolée (et sans électricité) au bord du Yukon prend des allures d'initiation. Rien ne sera simple pour ces 3 jeunes nourris au numérique et au virtuel. Mais Annie veille et leur apprend à vivre au rythme de la nature. C'est un autre monde, qui n'est pas idyllique lui non plus : les dérèglements climatiques sont de plus en plus inquiétants, les animaux sont désorientés, l'alcool et la violence sont un fléau. Et les pizzlis dans tout ça ? Sous ce joli mot un peu rigolo se cache une réalité beaucoup moins drôle... Jérémie Moreau trouve le juste équilibre entre fiction

et message écologique : les deux motifs s'entrelacent subtilement. L'histoire de ces enfants perdus est poignante et l'humour distillé ici et là est bienvenu, quelques situations sont particulièrement cocasses ! Graphiquement, cette BD est sublime, Jérémie Moreau a fait un choix audacieux au niveau des couleurs : le rose fluo domine et le résultat est bluffant. Les dernières pages sont quasiment sans texte, le dessin à lui seul porte l'émotion. Un grand bravo !

Jérémie MOREAU

Les Pizzlis



— Fabienne LESVENAN

bibliotheque.erquy.bzh

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Geocaching est une activité de plein air consistant à retrouver dans la nature, à l'aide d'un GPS ou d'un smartphone, des boîtes cachées par d'autres personnes.

Allez sur le site Géocaching Map, tapez Erquy et 1201 géocaches sont à découvrir dans un rayon de 25 km autour de la ville, 85 sur Erquy. Un premier indice, vous pouvez commencer par la Chapelle des marins.

ZOOM

De scènes de vie surprises en paysages majestueux, d'instantanés légers en moments

intenses, l'exposition «À la vie à la mer» de Jacques Rolland vous attend au Blé en Herbe au mois de mai.





Gabriel RAULT

Adjoint au Maire,
économie locale

Groupe majoritaire Erquy une ère nouvelle

Soutenons nos pêcheurs

Voilà bien longtemps qu'un mouvement aussi revendicatif, chez les pêcheurs, n'avait eu lieu. Bientôt 30 ans pour la grève historique et sa manifestation Rennaise tragique. Lors des grèves de 2007/2008 le coût de l'énergie était au centre des revendications...c'est toujours d'actualité ! S'ajoutent aujourd'hui les effets néfastes du Brexit (des renégociations sont attendues en 2026) et la menace de perte de zones de pêche, pour les EMR (Energies Marines Renouvelables) mais aussi pour les AMP natura 2000 (Aires Marines Protégées). Sur ce dernier point, notre ministre a

su nous rassurer mais il reste des incertitudes quant à la pérennité de notre activité. Quantifier son impact sur nos communes côtières (emplois directs et induits, attrait touristique, sauvegarde d'un patrimoine maritime,...) nous engage à la préserver.

Le manque de communication des pêcheurs auprès du grand public les condamne à passer pour des pilliers des mers...la réalité est tout autre avec une gestion de la ressource finement menée afin de garantir une pêche durable et responsable. L'exemple de la gestion de la coquille en baie de Saint-Brieuc en est une

belle démonstration.

Le métier se doit malgré tout d'évoluer avec son époque. Nos entreprises doivent diminuer leur dépendance aux énergies fossiles... des solutions novatrices existent. Des technologies sont là également pour repousser les éoliennes un peu plus loin de nos côtes, sur des zones moins stratégiques.

«Un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé» disait A. Einstein, ainsi l'horizon paraîtra moins sombre et la pêche côtière française pourra continuer de nous apporter une nourriture de qualité.



**M. CHALVET
N. DETREZ
Y. MORIN
S. RENAUT**

Conseillers
municipaux

Groupe minoritaire Erquy ce lien qui nous anime

Un Printemps bien agité

Le printemps est arrivé et avec cette agréable période, nous accueillons avec grand plaisir les manifestations qui font la renommée d'Erquy.

La fête de la coquille est enfin revenue chez nous, après cette période difficile liée à la pandémie, la dernière ayant eu lieu en 2017, l'ensemble des Rhoéguiniens, restaurateurs, hébergeurs, commerçants et résidents vont retrouver un « Erquy animé » dans cette morosité nationale et locale.

Souhaitons une météo favorable pour que tous puissent profiter de notre site exceptionnel et de notre produit phare «la Coquille Saint-Jacques».

Landes et Bruyères ... départs et arrivées sur le boulevard de la Mer qui frustreront les commerçants du port sans que ceux du centre en profitent vraiment.

Que savons-nous des manifestations estivales ? Où se déroulera le petit marché «Artisan'Halles» ?

Les habitués que nous rencontrons ainsi que les commerçants nous posent des questions à ce sujet, auxquelles nous ne pouvons pas répondre : aucune information ne nous est donnée. Les commerçants et les chalands souhaitent le retour de ce marché en centre-ville. La disposition de cet événement hebdo-

madaire sur le boulevard de la mer a vidé le centre-bourg le lundi soir et n'a satisfait ni les exposants, ni les clients et a fortement mécontenté les commerçants.

Le stade au camping du Guen, malgré toutes les oppositions constatées et tous les arguments présentés, va défigurer ce quartier encore préservé. Adieu nos chers sapins sans réelle concertation ni vote au Conseil Municipal. La seule volonté de quelques-uns(es)...

Vive la «démocratie participative» tant prônée par cette majorité mais vite mise de côté..... quelle désolation !



Jean-Paul LOLIVE

Conseiller
municipal

Groupe minoritaire Erquy solidaire à gauche

Quo-vadis ?

Au mois d'octobre 2022, suite à la démission de deux membres du groupe majoritaire, nous avions pronostiqué que d'autres suivraient. C'est joué, avec la démission d'Yves Tombette qui avait pourtant «mouillé le maillo» pour constituer cette liste.

Cette équipe qui se prétendait «unie, soudée, solidaire» est en réalité composée de femmes et d'hommes parfaitement désunis pour n'avoir ni la même vision, ni la même conception de la vie en société. Les rapports entre eux sont vite devenus houleux, haineux.

La démonstration du ni-ni utile (ni de

droite ni de gauche, à traduire ni de gauche ni de droite), est loin d'être faite, bien au contraire.

En grand mal de confiance, frappée du syndrome de disputes chroniques, cette majorité est en train de perdre pied. Elle avance comme un canard sans tête pour seulement s'affirmer chaque jour un peu plus en rupture des attentes de la collectivité.

Ainsi, le stade de foot imposé au Guen contre la volonté du club et d'une partie importante de la population est un exemple flagrant de la démocratie participative qu'on applique par ici.

Question : où allons-nous ? Nous sommes à mi-mandat et 7 membres du groupe majoritaire se sont retirés. Désormais à court de réserve, de prochaines démissions entraîneraient de nouvelles élections. Et faut-il en venir à le souhaiter ?

Daniel HAZDAÏ

Valoriser les produits de notre territoire

Coup de projecteur sur l'association PVL 22 et son salon des produits du terroir les 18 et 19 mai



COMITÉ D'ORGANISATION DU SALON DES PRODUITS DU TERROIR

PHOTO DANIEL HAZDAÏ

Daniel Hazdaï, vous êtes arrivé à Erquy il y a trois ans et vous avez créé votre association en 2022, comment êtes-vous arrivé à Erquy ?

Nous avons pris la décision de nous installer en Bretagne, après ma cessation d'activité en région parisienne. Nous étions tombés amoureux de cette région. Nous nous sommes baladés un peu partout et puis nous avons arrêté notre route à Erquy. Nous avons tout de suite compris que c'était l'endroit que nous cherchions. Nous avons été séduits par un cadre exceptionnel bien sûr, et aussi parce qu'à Erquy il fait bon vivre. Il y a beaucoup de convivialité. Nous pouvons nous intégrer et se créer des réseaux amicaux facilement.

Vous présidez l'association PVL 22 – Préservation et Valorisation du littoral-Côte de Penthièvre, comment est née votre association ?

L'association PVL 22 est née il y a un an, d'un cercle d'amis qui partageaient des valeurs communes et avaient envie d'agir ensemble. Nous avons commencé par réfléchir aux actions que nous voulions mettre en place et l'idée de créer un salon des produits du terroir a fédéré les énergies. Ensuite nous avons créé l'association et nous lui avons donné son nom. Préservation et Valorisation du littoral-Côte de Penthièvre compte une vingtaine d'adhérents et grandit sans publicité. La préservation que nous revendiquons dans le nom de l'association, c'est préserver l'environnement et plus largement tout ce qui constitue notre cadre de vie. Avec les crises du covid, le changement climatique, nous ressentons l'urgence à agir pour préserver des choses essentielles comme nos racines et nos savoir-faire. Pour la valorisation, nous avons déjà en tête le salon.

Vous organisez le salon des produits du terroir à l'ascension, les 18 et 19 mai. Pouvez-vous nous présenter ce salon ?

C'est une contribution directe et concrète, de préservation et valorisation dans la vie au quotidien. Nous souhaitons faire connaître des producteurs locaux, indispensables à la vitalité du territoire. L'association par ce salon contribue à leur donner de la visibilité et répond à leurs attentes. Pour cette première édition, nous nous sommes fixés des critères de sélection : qualité des produits, production locale, respect de l'environnement et de la biodiversité. Nous avons prospecté, rencontré les artisans, visité les sites de production, goûté les produits, dans l'objectif

de trouver des pépites et présenter des produits parfois peu connus. Nous avons aussi cherché à équilibrer la variété des produits proposés.

Quels produits sont à découvrir les 18 et 19 mai ?

Ce sont essentiellement des produits alimentaires qui vont faire travailler nos sens, comme l'odorat, la vue, le goût. Produits de la mer comme les rillettes de Saint-Jacques, les huîtres jusqu'aux fromages, en passant par la volaille, l'agneau, le cochon blanc, le miel, le chocolat, le vin, la bière, le cidre.... Nous voulons aussi présenter des artisans et des produits peu connus, comme ce fromage au lait de bufflone, cette huile de colza bio artisanale ou encore des pâtisseries réalisées à base de sarrasin. Les deux tiers des produits présentés sont fabriqués dans les Côtes-d'Armor. Les produits pourront être dégustés sur place, y compris la classique galette-saucisse ! Le salon présente aussi des livres de cuisine bretonne et des bandes dessinées basées sur des recettes. Un artisan-coutelier viendra également présenter ses créations.

Ce salon, est aussi l'occasion de vous montrer solidaire des sauveteurs en mer ?

Même si ce n'est pas l'objectif premier de l'association et que l'entrée est gratuite, nous nous rendons bien compte que le salon peut dégager du bénéfice. Aussi nous avons pris en amont la décision de faire un chèque à l'issue du salon à la SNSM, l'association des sauveteurs en mer. Nous considérons qu'ils jouent un rôle essentiel sur nos côtes. De

plus, l'artisan-coutelier de Plédéliac va nous offrir un couteau réalisé spécialement aux couleurs de la SNSM. Un visiteur aura la chance de repartir avec.

Votre association a-t-elle d'autres projets à faire vivre ?

D'abord nous espérons inscrire le salon des produits du terroir durablement dans l'agenda des événements à Erquy. Le succès de cette première édition repose sur les visiteurs et nous les attendons nombreux. Nous pensons que le printemps et le jeudi de l'ascension est une date judicieuse pour pérenniser et faire grandir l'événement. Nous avons aussi d'autres projets en tête, comme une exposition photographique sur les pêcheurs d'Erquy et l'organisation d'un rallye familial pour découvrir des spécificités architecturales locales. Notre association veut participer le plus activement possible à l'attractivité d'Erquy.

— Cécile DAUGUET